

## Tableau 4.8

Tarifs en vigueur au Canada et aux États-Unis  
sur les exportations des fruits et des légumes

Denrée	Tarifs en vigueur au Canada	Tarifs en vigueur aux É.-U.
Pommes	Libre	Libre
Bleuets	Libre	Libre
Cerises sucrées	3 ¢/lb, mais pas moins de 10 % pour 8 semaines maximum ou libre	Libre
Raisins, Vinifera	Libre	4 ¢/lb (15 févr.-3 mars) Libre (1 <sup>er</sup> avril-30 juin) 6 ¢/lb (1 <sup>er</sup> juill.-14 févr.)
Raisins, Labrusca	1 ¢/lb pendant 15 semaines maximum ou libre	Tel que pour Raisins, Vinifera
Pêches	3 ¢/lb, mais pas moins de 12,5 %	2 ¢/lb (1 <sup>er</sup> juin-30 nov.) Libre (1 <sup>er</sup> déc.-31 mai)
Fraises	3 ¢/lb	2 ¢/lb (15 juin-15 sept.)
Pommes de terre de consommation	35 ¢/100 lb	35 ¢/100 lb
Champignons	4,5 ¢/lb, mais pas moins de 10 %	5 ¢/lb plus 25 %
Tomates	2,5 ¢/lb, mais pas moins de 15 % pour 32 semaines, ni en deux périodes ou libre	2,1 ¢/lb (1 <sup>er</sup> mars-14 juill. et 1 <sup>er</sup> sept.-14 nov.) — autrement 1,5 ¢/lb